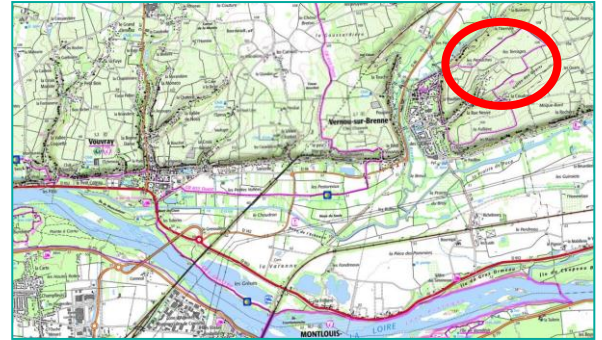


## RESTAURATION DE LA CISSE POUR LUTTER CONTRE LA PROLIFERATION DE JUSSIE SUR LA COMMUNE DE VERNOU SUR BRENNÉ (37 – INDRE-ET-LOIRE)

Le tronçon de Cisse concerné par la présence de Jussie est d'une longueur d'environ 1 km, sur la commune de Vernou-sur-Brenne (lieu-dit « les Madères»). Sur ce secteur la Cisse fait près de 35 m de large, alors que la largeur moyenne de la Cisse aval est de 7 à 8 m. Cette forte sur largeur est due aux nombreux curages, dont le dernier remonte aux années 70, et elle entraîne un fort ralentissement des écoulements et donc un fort envasement. La Jussie profite de cet envasement pour se développer, formant ainsi un immense îlot au milieu de la rivière, en plus de former des banquettes au niveau des berges.



Les premiers signes d'implantation de Jussie ont été aperçus dès 2004 mais c'est surtout courant 2008-2009 l'expansion de l'invasive a été la plus impressionnante et aussi la plus inquiétante.

C'est pourquoi, dès 2010, le SMB Cisse a pratiqué l'arrachage de la Jussie. Cependant, cette action n'est ni efficace ni pérenne, car tant que le milieu reste propice au développement de la Jussie celle-ci se réimplante. Fort de ce constat, le syndicat s'est donc orienté vers une solution de restauration hydromorphologique de la Cisse dès 2015.

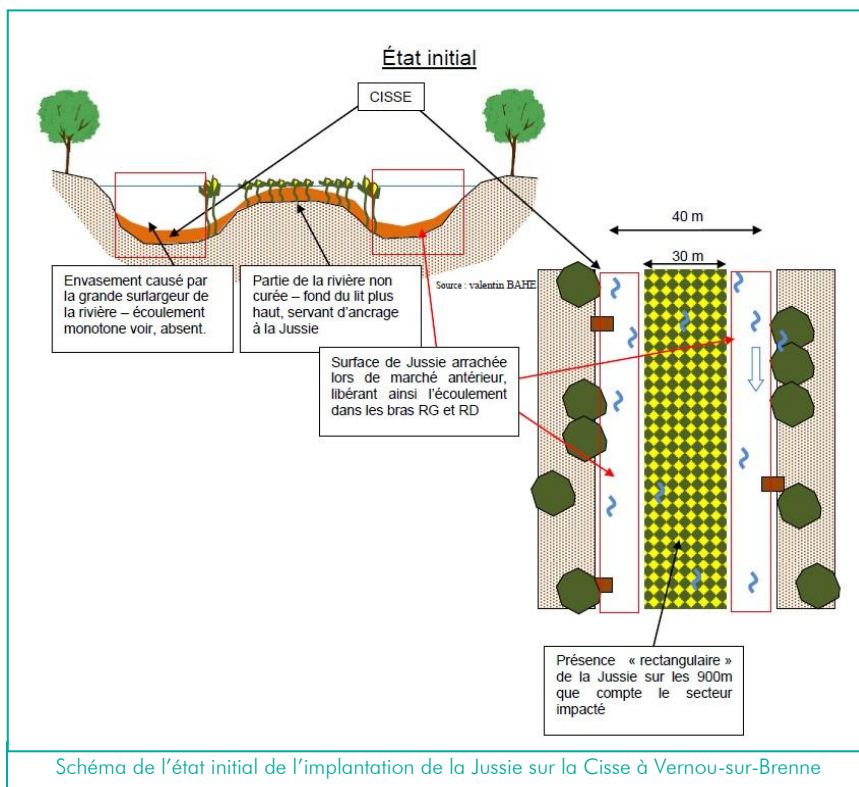
**Maître d'ouvrage :** SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE LA CISSE

**Période de réalisation et durée des travaux :** 4 ans (350 m restaurés par an)

**Présentation des objectifs précis de l'action réalisée et descriptif technique des travaux :**

Le projet de lutte contre la Jussie par la restauration morphologique du lit de la Cisse doit permettre :

- D'arrêter l'expansion de la plante envahissante.
- Restaurer morphologiquement la Cisse en créant deux bras de part et d'autre de l'îlot de Jussie, d'une largeur réduite permettant des écoulements lotiques.
- Venir en première action, avant l'arrachage de la Jussie sur berges.



La sur largeur constatée sur ce tronçon de Cisse entraîne un fort ralentissement des débits et donc un fort envasement. La Jussie profite de cet envasement pour se développer, formant ainsi un immense îlot au milieu de la rivière, en plus de former des banquettes au niveau des berges.

Dès 2010, le syndicat a pratiqué l'arrachage de la Jussie. Cependant, cette action n'est ni efficace ni pérenne, car tant que le milieu reste propice au développement de la Jussie celle-ci se réimplante.

Schéma de l'état initial de l'implantation de la Jussie sur la Cisse à Vernou-sur-Brenne

### Projection après travaux

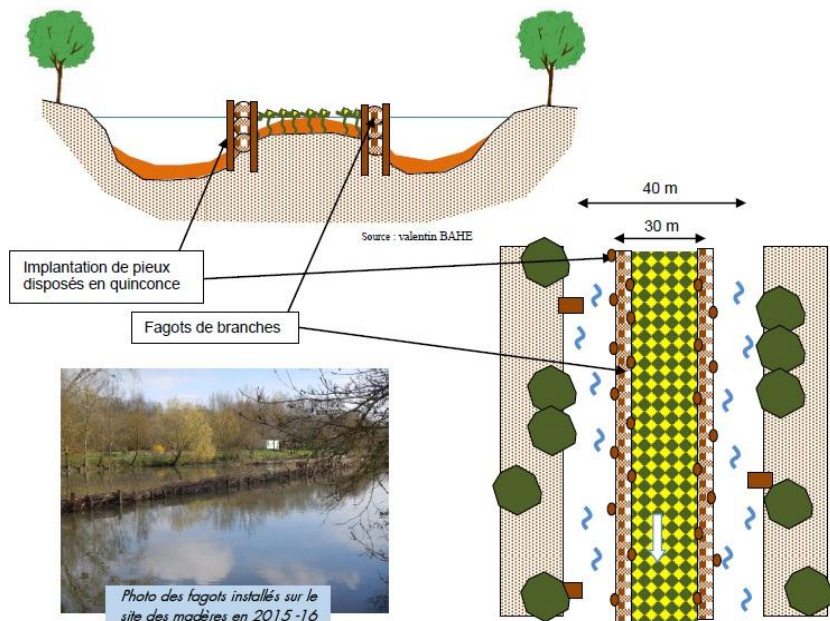


Schéma de l'état après travaux et de la mise en place des travaux pour lutter contre la Jussie

Fort de ce constat, le syndicat s'est donc orienté vers une solution de restauration hydromorphologique de la Cisse. Plutôt que d'arracher en vain la Jussie, il a été choisi de s'appuyer sur le piège à sédiments naturel que constitue l'îlot de Jussie pour en accélérer et en maîtriser l'exondation et la création.

L'îlot a été conforté petit à petit par la mise en oeuvre de fascines de saules et d'aulnes vivants. Lors des épisodes de crues, ces îlots de Jussie vont retenir les sédiments et vont permettre à terme l'apparition de véritables îlots végétalisés sur lesquels une végétation autochtone exondée pourra s'implanter en lieu et place de la Jussie. Le rétrécissement des sections d'écoulement de part et d'autre des îlots permettra de retrouver un écoulement lotique, donc moins favorable à l'implantation de la Jussie, et de retrouver une diversité d'habitats.



Les fascines vivantes, d'un diamètre de 50 cm, ont été empilées par trois, insérées entre des pieux de 3 m, eux-mêmes disposés en quinconce tous les 2 m. La hauteur de l'aménagement permet une exondation des îlots en période d'étiage, mais une inondation en période de crue, et donc un piégeage des sédiments. Les branches de saules sont issues des travaux d'entretien réalisés par l'entreprise sur la Loire.

**Coût total du projet :** 91 000 € TTC (total des 4 années de travaux).

**Financement via Contrat Territorial :** 60 % AELB / 20 % CD 37 / 20 % SMB Cisse

**Entreprise :** ENVIRONNEMENT 41 (BLOIS)

#### Descriptif technique et financier des travaux réalisés :

Intervention	Coût (avec coût unitaire indicatif en €/ml, €/ m3...)
Mise en place de fascines de Saules en bordure de l'îlot de Jussie	84 € TTC / m

#### Informations sur les aspects administratifs

Le projet présenté est porté au travers du Contrat Territorial Cisse n°2.

Les parcelles bordant ce site étant exclusivement privées, des conventions de passages et de travaux ont été réalisées pour faciliter les accessibilités du site.

**Documents utilisés disponibles sur demande :** cahiers des charges, descriptifs des actions réalisées, photos aériennes, fiche bilan du bureau d'études.

#### Présentation des impacts (positifs et négatifs) observés, en fonction de l'état d'avancement des travaux :

##### Points positifs :

Désenvasement important du bras rive gauche avec un très bon recul de la Jussie  
Diversification floristique sur l'îlot avec apparition de ligneux

##### Points négatifs :

Résultats moins concluant sur le bras rive droite, avec une présence toujours assez forte de l'invasive. Une nouvelle réflexion est à mettre en place.





Avant travaux



Après travaux



Rive droite

Rive gauche

Vue aérienne oblique de l'îlot après les travaux

**Commentaires** : Au vu de la spécificité du site et de la localisation de l'implantation de la Jussie, de nombreux essais ont dû être menés pour trouver la technique viable, avec un coût cohérent.

Ce type de projet implique un temps de retour long pour observer les premières réponses concrètes du cours d'eau.

Un accompagnement du projet via des explications / sensibilisations de la part des élus / techniciens / partenaires est nécessaire pour faciliter l'acceptation de ces travaux.

**Contact pour tout renseignement sur ce projet :**

TMR : Valentin BAHE – 06.46.67.49.68 – [v.bahe-smbcisse@orange.fr](mailto:v.bahe-smbcisse@orange.fr)

Directrice du syndicat : Héroïse GORNARD – [h.gornard-smbcisse@orange.fr](mailto:h.gornard-smbcisse@orange.fr)

Président du Syndicat au moment des travaux : Jean-Louis SLOVAK – adresse du Syndicat : 4 rue du Bailli, 41 190 HERBAULT

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur [www.tmr-lathus.fr](http://www.tmr-lathus.fr)

